



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 3 décembre 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

Présences : Mme Stéphanie Corbeil, parent
M. Marc-André Bourgon, parent
Mme Jessica Fortier, parent
M. Patrick Laliberté, parent
M. Gilnei Alfredo Seben, parent
M. Michaël Poulin, enseignant
Mme Josée Benoit, enseignante
Mme Jacinthe Lanthier, technicienne en éducation spécialisée
M. Benoit Bertholet, directeur

Absences :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h31.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jessica Fortier, que Jacinthe Lanthier soit nommée secrétaire d'assemblée pour cette rencontre. Celle-ci accepte.

CÉ 24/25 - 014

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par Jessica Fortier que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

CÉ 24/25 - 015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 SEPTEMBRE ET DU 1^{er} OCTOBRE 2024 (ADOPTION ET SUIVIS)

Une correction doit être apporté aux deux procès-verbaux, soit de retirer le nom de Marilyne Ouellette dans la liste des présences, il s'agit d'une erreur.

Il est proposé par Stéphanie Corbeil que le procès-verbal du 24 septembre 2024 soit adopté avec la correction apportée.

Il est proposé par Marc-André Bourgon que le procès-verbal du 1^{er} octobre 2024 soit adopté avec la correction apportée.

CÉ 24/25 - 016

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 3 décembre 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

6. POINTS DE DÉCISIONS

- a. Il est proposé par Patrick Laliberté d'adopter la planification de la consultation obligatoire des élèves telle que proposée.

CÉ 24/25 - 017

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Marc-André Bourgon que le budget présenté soit adopté tel quel.

Il est proposé par Jessica Fortier d'adopter la résolution suivante :

Le conseil d'établissement de Notre-Dame-de-Bonsecours confirme que le centre de services scolaire des Sommets lui a transféré un montant de 82 556\$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2024-2025.

Le conseil d'établissement de Notre-Dame-de-Bonsecours confirme que le déploiement de ces mesures a été présenté dans le cadre du budget de l'établissement.

CÉ 24/25 - 018

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

- c. Il est proposé par Patrick Laliberté de repousser l'heure d'ouverture du service de garde lors des journées de tempêtes à 7h15.

CÉ 24/25 - 019

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Jessica Fortier, appuyé par Marc-André Bourgon, que le service de garde soit fermé pour la journée pédagogique du 6 janvier afin que les éducatrices soient présentes à des formations.

CÉ 24/25 - 020

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

7. POINTS DE CONSULTATION OU D'INFORMATIONS

Faute de temps, le conseil d'établissement prend connaissance de la démarche du comité Harmonisation afin de pouvoir en discuter à la prochaine rencontre.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 3 décembre 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

8. ACTIVITÉS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

- a. Il est proposé par Patrick Laliberté, d'approuver les sorties ajoutées présentées dans le tableau.

CÉ 24/25 - 021 **APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.**

- b. Il est proposé par Jessica Fortier d'accepter le don de 50\$ de la part de Val-Famille.

CÉ 24/25 - 022 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS

10. QUESTIONS DIVERSES

Le conseil d'établissement répond à des questions d'informations sur le nombre d'élèves en francisation ainsi que sur l'activité offerte par la Maison de la famille.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Patrick Laliberté et résolu que l'assemblée soit levée à 20h41.

CÉ 24/25 - 023 **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Patrick Laliberté
Président(e)

Benoit Bertholet
Direction